Communiqué de presse

Les enseignants stagiaires creusois en responsabilité d'une classe à l'année : Un déni de formation ...



SNUipp-FSU 23

Et pour quel(s) objectif(s) !?

La Cour des Comptes a publié début février un rapport signant l'échec total de la réforme de la formation des enseignants. Le bilan se présente comme le réquisitoire final d'un rendez-vous manqué pour la réussite des élèves et le métier d'enseignant. :formation professionnelle, accompagnement des étudiants et stagiaires, date du concours... Tous comptes faits, les déficits sont criants sur toutes les lignes. Même du point de vue budgétaire, considération principale qui a guidé la réforme avec la mise en œuvre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, l'opération apparaît peu rentable. Seulement 370 millions d'euros, dont il faudrait déduire les coûts, encore non évalués, des masters en alternance et de l'allongement de la durée d'étude, ont été économisés : les gains sont finalement bien minces comparés au gâchis humain et professionnel.

Au final, les conséquences sont triplement désastreuses. Pour les étudiants, le métier d'enseignant ne semble plus attractif (la baisse des candidats au concours est impressionnante). Pour les enseignants débutants, les premiers pas dans l'exercice du métier sont devenus très difficiles, parfois intenables, à cause d'une formation professionnelle asséchée et bâclée. Pour l'école et les élèves enfin, la lutte contre l'échec scolaire ne trouvera pas de bonne réponse avec une mauvaise formation.

En Creuse, dès 2010/2011, année de la mise en place de la réforme, le SNUipp-FSU 23 avait fait des propositions pour amortir les effets catastrophiques de la réduction drastique du temps de formation de nos jeunes collègues. Le SNUipp-FSU 23 avait notamment demandé de ne pas affecter les professeurs des écoles stagiaires en responsabilité d'une même classe toute l'année mais au contraire de multiplier les terrains de stages afin de découvrir l'école dans toute sa diversité : école rurale / école de ville ; classe de maternelle / classe de cycle 2 (CP/CE1) / classe de cycle 3 (CE2/CM1/CM2) ; différents fonctionnements d'école; diversité du territoire creusois... Cette formule, si elle n'est pas satisfaisante, était reconnue comme un moindre mal par nos collègues.

« Pas assez pire » pour le Directeur Académique aurait dit Coluche!

Lors de la Commission Administrative Paritaire Départementale du lundi 26 mars, il a décidé unilatéralement, sans consulter les instances dédiées, « l'affectation dans des classes pour l'année scolaire » de nos futurs collègues, pour l'heure étudiants, qui seront recrutés à la session de juin 2012. C'est ainsi qu'après une période de compagnonnage en septembre-octobre, le Directeur Académique a l'intention de confier l'entière responsabilité d'une classe pour le reste de l'année, de novembre à juin, à chacun des 12 stagiaires.

Le SNUipp-FSU 23 est scandalisé d'une telle proposition qui consiste à réduire encore la formation des stagiaires qui ne verraient plus qu'un modèle de classe, un cycle, un mode de fonctionnement d'école et renvoie à une vision passéiste de la formation. Pour le SNUipp-FSU 23, ce choix risquerait de mettre artificiellement en échec de jeunes collègues alors même que lors des Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail, les délégués du personnel SNUipp-FSU n'ont cessé d'alerter le Directeur Académique sur les difficultés des débuts de carrière (l'augmentation des demandes de mise en disponibilité, des démissions ou autres façons de « fuir » le métier pour lesquels ils ne sont PAS FORMÉS est plus qu'inquiétante).

Le SNUipp-FSU 23 affirme que cette mesure sera à très court terme catastrophique et ne comprend pas pourquoi le Directeur Académique renonce à un modèle d'organisation de la formation qu'il avait jusque-là soutenu : à certains, il parle de « maîtres surnuméraires » à la rentrée, à d'autres il évoque la possibilité d'augmenter la mobilité des personnels creusois...

Le SNUipp-FSU 23 s'étonne également que l'utilisation de 12 stagiaires à plein temps comme des moyens d'enseignement à part entière n'ait pas fait l'objet d'une information pendant la carte scolaire alors que, de fait, cette mesure modifie les moyens à la disposition du Directeur Académique : le maintien de ce choix remettrait donc en cause l'ensemble des mesures de carte scolaire.

Le SNUipp-FSU 23 se demande donc quel objectif « obscur » est poursuivi par le Directeur Académique dans le cadre de la préparation de la rentrée... S'agit-il de « maquiller » les conditions de la rentrée 2012 ? Si oui, pour quelles raisons ?

Le SNUipp-FSU 23 demande donc, à nouveau, qu'un CDEN se tienne afin que sur ce point, comme sur d'autres, toute la lumière soit faite.

Guéret, le 27 mars 2012

Contact:

Section: 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas: 06.74.19.39.72